

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence (...) »

article 73 de la loi MOLLE

Pourtant, chaque jour, à Lyon, **250 à 350 personnes** sollicitent le 115 sans obtenir de solution d'hébergement.

Elles dorment chaque nuit dehors.

Nous, professionnels de l'urgence sociale, assistons à cet état de fait, impuissants.
C'est inacceptable. La loi doit être appliquée.

Rassemblement **jeudi 2 décembre à 17h** **devant l'Hôtel Dieu**

(Devant l'entrée principale, place de l'hôpital, Lyon 2ème)

Nous demandons :

- Dans l'urgence, l'ouverture, a minima, de deux structures d'hébergement pérennes et adaptées.
- Un effort tangible pour la création de formes de logement adapté.

Réseau des professionnels de l'urgence sociale

Hébergements d'urgence, accueils de jours, équipes mobiles, centres de soin...

Contact : reelengagementsdf@gmail.com

imprimé par nos soins / ne pas jeter sur la voie publique

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence (...) »

article 73 de la loi MOLLE

Pourtant, chaque jour, à Lyon, **250 à 350 personnes** sollicitent le 115 sans obtenir de solution d'hébergement.

Elles dorment chaque nuit dehors.

Nous, professionnels de l'urgence sociale, assistons à cet état de fait, impuissants.
C'est inacceptable. La loi doit être appliquée.

Rassemblement **jeudi 2 décembre à 17h** **devant l'Hôtel Dieu**

(Devant l'entrée principale, place de l'hôpital, Lyon 2ème)

Nous demandons :

- Dans l'urgence, l'ouverture, a minima, de deux structures d'hébergement pérennes et adaptées.
- Un effort tangible pour la création de formes de logement adapté.

Réseau des professionnels de l'urgence sociale

Hébergements d'urgence, accueils de jours, équipes mobiles, centres de soin...

Contact : reelengagementsdf@gmail.com

imprimé par nos soins / ne pas jeter sur la voie publique